

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

Décision n° DS 2018-48 du 13 juillet 2018 portant délégation de signature à l'Établissement français du sang

NOR : SSAK1830641S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1222-4, R. 1222-6 et R. 1222-8;

Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision du président de l'Établissement français du sang n° N 2017-44 en date du 18 décembre 2017 nommant M. Frédéric DEHAUT aux fonctions de directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire;

Vu la décision du président de l'Établissement français du sang n° N 2017-49 en date du 18 décembre 2017 nommant Mme Béatrice MEUNIER aux fonctions de secrétaire générale de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire;

Vu la délibération n° 2000-03 du conseil d'administration en date du 7 juillet 2000 portant délégation de pouvoir au président de l'Établissement français du sang,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Frédéric DEHAUT, directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, tous les actes liés à la passation, la conclusion et l'exécution, y compris le choix du titulaire et la signature, des marchés publics de travaux et services associés relatifs à l'opération de réhabilitation du site de Tours-Bretonneau sis 2, boulevard Tonnellé, à Tours (37000).

Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de M. Frédéric DEHAUT, délégation est donnée à Mme Béatrice MEUNIER, secrétaire générale de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, les mêmes actes que ceux visés à l'article 1^{er}.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 13 juillet 2018.

Le président de l'Établissement français du sang,
FRANÇOIS TOUJAS